

**Conseil Régional FTQ
Outaouais**

**Programme d'éducation
2024-2025**

Formations



Mot du président

Conseil régional FTQ Outaouais

Les formations syndicales sont essentielles pour renforcer notre engagement, défendre nos droits et améliorer nos conditions de travail. Elles nous permettent développer des compétences en négociations, en communication et surtout, de bâtir un avenir où chaque voix compte.

Participer à une formation syndicale c'est investir dans sa propre évolution tout en contribuant à un collectif plus fort.

Ensemble, nous pouvons faire bouger les choses et cela commence par la connaissance et l'unité.

Joignez-vous à nous et profiter des formations syndicales, de déléguées et délégués sociaux, de santé et sécurité, d'analyse de milieu de travail et bien d'autres sujet d'intérêt pour les travailleuses et travailleurs.

Nous sommes une équipe de militantes et de militants dévoués et au service de nos syndicats affiliés pour bien répondre aux besoins d'apprentissage des membres.

Le programme d'éducation que nous vous présentons cette année est le fruit de vos demandes et suggestions.



Marc Roussel
Président CRFTQO

TABLE DES MATIÈRES

Introduction aux avantages sociaux, retraite et assurances	3
S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	4
Le délégué social et la déléguée sociale	5
Prévention du suicide	6
Introduction aux mécanismes de l'Assurance Emploi	7
Le délégué et la déléguée syndicale	8
Postvention : être prêt à agir à la suite d'un suicide	9
Dossier de grief	10
Introduction à la santé et sécurité (provincial)	11
Prévenir l'épuisement professionnel	12
ANNEXE A : Calendrier et évènements 2024-2025	13
ANNEXE B : formulaire d'inscription	14

INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX À LA RETRAITE ET ASSURANCES



CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS

L'objectif principal de cette session est d'intéresser les participants et les participantes aux dossiers sur les avantages sociaux, en partageant des connaissances de base en matière de régimes de retraite et d'assurances collectives offerts au travail. Et de faire en sorte que les militants et les militantes soient capables de participer aux discussions dans leurs syndicats, à ce sujet.

- Réfléchir à notre système de sécurité du revenu à la retraite et à nos protections en assurances collectives.
- Ces régimes sont des éléments importants de nos conditions de travail non seulement à cause des bénéfices qu'ils procurent, mais aussi parce que des sommes substantielles de la rémunération globale y sont investies. Il est donc essentiel que des militantes et des militants syndicaux s'y intéressent autant qu'à d'autres couvertures telles que la santé et la sécurité du travail.
- Il est possible d'aborder ces sujets en milieu de travail et d'en comprendre les enjeux sans être un expert. Et des enjeux, ce n'est pas ce qui manque
- Il est essentiel que de plus en plus de personnes s'intéressent à ces sujets pour que nos membres puissent faire des choix éclairés quant à l'amélioration, sinon la conservation, de leurs couvertures en matière de retraite et d'assurances collectives.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres des exécutifs et des membres des sections locales.

DURÉE DU COURS : (1) jour de 9h00 à 16h00

DATE : Le 10 octobre 2024

FRAIS D'INSCRIPTION: Gratuit

Formation subventionnée par le Fonds de Solidarité FTQ. Selon leur politique de remboursement en vigueur, 75% du salaire, frais de déplacement et repas inclus.

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS INTERPERSONNELS



CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

Nous faisons face depuis quelques années à de nouvelles situations problématiques pouvant engendrer de nombreux conflits dans notre milieu de travail et notre milieu syndical. Dans plusieurs de ces milieux, la supervision est inexistante et les gens sont laissés à eux-mêmes.

Les demandes afin d'intervenir sur ces nouvelles situations de conflits se font de plus en plus pressantes.

Ce cours s'inscrit donc dans cette foulée et se veut une réponse parmi d'autres.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres des exécutifs, aux membres des sections locales, aux déléguées et délégués tant sociaux que syndicaux et qui ont à intervenir en situation de conflits.

DURÉE DU COURS : Deux (2) jours, de 9h00 à 16h00

PRÉ-REQUIS : Aucun

DATE : Le 6 et 7 novembre 2024

FRAIS D'INSCRIPTION: \$75.00 par membre.

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE



Nos membres vivent parfois des passages difficiles: problèmes familiaux, alcoolisme ou toxicomanies, endettement, chômage, santé mentale, etc.

Ils souhaitent trouver auprès de leur syndicat appui, réconfort et conseil.

C'est pourquoi ce cours a été développé afin qu'il y ait, dans chaque section locale des personnes aptes à offrir ce service aux membres dans le besoin.

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- À développer nos habilités d'écoute.
- À connaître les ressources du milieu.
- À développer une action syndicale qui tient compte, en cas de problème, de la prévention et de l'intervention.
- En collaboration avec différents syndicats, un réseau d'entraide composé de personnes prêtes à aider existe déjà et met tout en œuvre pour apporter support et réconfort aux membres vivant certains problèmes.

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours de 8h30 à 15h30

PRÉ-REQUIS : Aucun

DATE : Les 12-13-14 novembre 2024

FRAIS D'INSCRIPTION: \$75.00 par membre

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

LA PRÉVENTION DU SUICIDE



CONTENUE ET OBJECTIFS DU COURS :

Beaucoup de militantes et de militants, et particulièrement des déléguées sociales et des délégués sociaux, peuvent être confrontés à des appels à l'aide de membres qui vivent des situations personnelles difficiles, et parfois même une détresse profonde les amenant à penser au suicide.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Cette formation vise à former les délégués sociaux et déléguées sociales, les membres des exécutifs et les membres pour informer et sensibiliser le milieu de travail à la problématique du suicide.

DURÉE DU COURS : Un (1) jour.

PRÉ-REQUIS : Formation de délégué et déléguée sociale, représentant SST, membres de l'exécutif des sections locales.

DATE : Le 15 novembre 2024 de 8h30 à 15h30

FRAIS D'INSCRIPTION: \$75.00 par membre

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

INTRODUCTION AUX MÉCANISMES DE L'ASSURANCE-EMPLOI



CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS

- L'objectif principal de cette session est de permettre aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi.
- De permettre de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi.
- La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.
- Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traite, entre autres, des critères d'admissibilité, du calcul du nombre de semaines de prestations, des critères d'exclusion, du calcul déterminant le montant des prestations et de l'effet du travail sur celles-ci et, enfin, du processus de contestation.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres des exécutifs, représentantes et représentants syndicaux et les membres des sections locales.

DURÉE DU COURS : Deux (2) jours, de 8h30 à 15h30

PRÉ-REQUIS : Aucun.

DATE : Les 11 et 12 décembre 2024

FRAIS D'INSCRIPTION: \$75.00 par membre.

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE



CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

La déléguée et le délégué syndical vivent près de leurs membres et sont donc sollicités tous les jours afin de résoudre les différents problèmes rencontrés. Ils informent leurs membres. Ils les défendent et développent la solidarité dans leur département, leur service ou leur unité de travail. La déléguée et le délégué syndical doivent donc avoir à leur disposition des outils qui les aident à assumer leur fonction.

- Connaître ses membres et répondre à leurs besoins.
- Comprendre le fonctionnement d'une section locale et des ressources qu'elle peut mettre à la disposition de la déléguée et du délégué syndical
- Saisir le fonctionnement des affiliations (FTQ, Conseils régionaux).
- Apprendre à discerner la nature des problèmes rencontrés dans une section locale et trouver les solutions appropriées (grief, plainte).
- Maîtriser des techniques d'enquête de griefs, le respect des procédures et la rédaction d'un grief.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux dirigeantes et dirigeants nouvellement élus. Aux déléguées et délégués syndicaux. Aux membres de comités qui veulent connaître les fondements de la vie syndicale.

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours

PRÉ-REQUIS : Aucun.

DATE : Les 22-23-24 janvier 2025

COÛTS D'INSCRIPTION : \$75,00 par membre

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

JOURNÉE THÉMATIQUE : POSTVENTION, ÊTRE PRÊT A AGIR À LA SUITE D'UN SUICIDE



CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- Lorsqu'une personne s'enlève la vie, son entourage vit souvent tout un éventail de réactions qui perdurent plus ou moins longtemps.
- Le Programme de postvention vous montre comment votre organisation peut agir lors d'un décès par suicide afin de limiter les impacts sur le milieu.
- La postvention, c'est l'ensemble des interventions qu'on déploie dans un milieu lorsqu'une personne qui fréquentait celui-ci se suicide.
- Diminuer les risques d'effet d'entraînement; la souffrance des personnes endeuillées.
- Augmenter le sentiment de sécurité dans le milieu.
- Renforcer la capacité des personnes endeuillées à faire face à l'adversité.
- Favoriser le retour au fonctionnement normal.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux délégués sociaux et déléguées sociales, les membres des exécutif et membres de la section locale.

DURÉE DU COURS : Un (1) jour.

PRÉALABLE : Avoir complété la formation sur la prévention du suicide.

DATE : Le 13 février 2025 de 9h00 à 16h00

FRAIS D'INSCRIPTION: \$90.00 par membre, repas inclus.

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ième} étage.

Notez : pour donner suite à la journée de formation, une deuxième d'une journée sera nécessaire pour réviser votre plan d'organisation d'une équipe en cas de situation de décès par suicide. **Date sera le 28 mars 2025, même endroit, aucuns frais, repas non inclus de 9h00 à 16h00,**

DOSSIER DE GRIEF



CONTENU ET OBJECTIF DU COURS

- Il s'agit de développer une méthode de travail pratique pour la constitution de dossiers
- complets en cas de mécontentes avec l'employeur ou dans l'éventualité d'un arbitrage.
- Nous visons à approfondir nos connaissances pour élargir notre conception de l'action syndicale.
- Insister davantage sur notre vision syndicale pour la défense de nos membres à savoir, sur une approche préventive vis-à-vis de la procédure de griefs et ceci à toutes les étapes de l'enquête de grief.
- Consolider ou développer, au moyen d'exercices pratiques, les habilités et les techniques d'enquête de nos membres à toutes les étapes de la procédure : de la rédaction du grief, en passant par l'examen de l'ensemble des conditions attachées au droit réclamé, jusqu'au règlement possible du cas avant l'audience.
- Développer ou consolider les réflexes syndicaux de nos militants et de nos militantes dans nos milieux pour éviter les approches trop techniques qui conduisent à la judiciarisation des relations du travail.
- Consolider et développer des compétences et une méthode de travail qui obligent les employeurs à régler les cas avant l'arbitrage et limiter les erreurs de procédure qui conduisent aux recours à des objections préliminaires lors d'éventuels arbitrages.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux déléguées et délégués syndicaux responsables des griefs.

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours de 8h30 à 15h30

PRÉ-REQUIS: Formation de délégués syndical et déléguée syndicale

DATE : Les 25-26-27 février 2025

FRAIS D'INSCRIPTION: \$75,00 par membre

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ



Travailler sans danger devrait être la norme dans nos milieux de travail. Cependant, tout nous prouve que beaucoup reste à faire dans ce domaine et que nos acquis doivent toujours être défendus. Pour ce faire, nous devons nous équiper pour défendre nos droits et développer une action syndicale, sans laquelle rien n'est possible.

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- Se sensibiliser à l'existence des dangers qui prévalent dans nos milieux de travail.
- Dégager la responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité.
- Prendre conscience des atteintes à notre santé causées par notre milieu de travail.
- Se renseigner sur nos principaux droits en matière de santé et sécurité du travail.
- Prendre conscience de l'importance de notre action syndicale quotidienne qui doit inspirer toutes nos démarches.
- Approfondir le fonctionnement d'un comité de santé et sécurité.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres de comités de santé et sécurité. Aux militantes et militants s'occupant de santé et sécurité. À toute personne ayant un intérêt pour la santé et la sécurité du travail.

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours.

PRÉALABLE : Aucun.

DATE : Les 25-26-27 mars 2025

FRAIS D'INSCRIPTION: \$75.00 par jour, par membre

SUBVENTIONNÉ : FTQ, remboursement des salaires à 100 %

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL



CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes.
- Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation.
- Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres de comités de santé et sécurité. Aux délégués social et déléguées sociales et À toute personne ayant un intérêt pour la santé et la sécurité du travail.

DURÉE DU COURS : un (1) jours.

PRÉALABLE : Aucun.

DATE : Le 23 avril 2025

FRAIS D'INSCRIPTION: \$75.00 par membre

SUBVENTIONNÉ : FTQ, remboursement des salaires à 100 %

ENDROIT: 259 Boul, St-Joseph, Gatineau, salle Bélanger-Thériault, 3^{ème} étage.

CALENDRIER 2024-2025

MOIS	JOURS	ANNÉE	TITRE DE LA FORMATION
octobre	10	2024	Introduction aux avantages sociaux, à la retraite et assurances
novembre	6-7	2024	Résolution de conflits interpersonnels
novembre	12-13-14	2024	Le délégué social et la déléguée sociale
novembre	15	2024	Prévention du suicide
décembre	11-12	2024	Comprendre les mécanismes de l'assurance-emploi
Janvier	22-23-24	2025	Le délégué syndical et la déléguée syndicale
février	13	2025	Journée thématique : Postvention, être prêt à agir à la suite d'un suicide
février	25-26-27	2025	Dossier de grief
mars	25-26-27	2025	Introduction à la santé et sécurité du travail (SST-subventionné)
mars	28	2025	Journée de suivi postvention : révision de votre plan en milieu de travail.
avril	23	2025	Prévenir l'épuisement professionnel (SST- subventionné)

ÉVÈNEMENTS 2025

12 mars 2025 : Célébration de la journée internationale des droits des femmes
5 à 7 vins et fromages

Salle Bélanger-Thériault, 259 Boul. St-Joseph, Gatineau QC

1^{er} mai 2025 : Mobilisation pour la fête des travailleuses et des travailleurs
Détails à déterminer. Sera annoncé sur la page Facebook du
CRFTQO en 2025.

mai 2025 : Congrès triennal du Conseil Régionale FTQ de l'Outaouais
Détails à déterminer. Sera annoncé sur la page Facebook du
CRFTQO.

juin 2025 : Tournois de golf au profit de Centraide Outaouais organisé par le
Le Conseil Régional FTQ Outaouais. DATE à confirmer. Sera annoncé sur la page
Facebook du Conseil et par courriel.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Doit être soumis à votre à la section locale pour autorisation.

TITRE DE LA FORMATION : _____

SYNDICAT :

SECTION LOCALE :

1	Nom:	Prénom :
	Téléphone: ()	Courriel :
2	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel
3	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel
4	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel
5	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel

Responsable syndical :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Signature :

RETOURNER À :

Lorraine Boyce,
lboyce@ftq.qc.ca
 819-771-4473
 CRFTQ OUTAOUAIS
 259, boul. Saint-Joseph, Bureau 311
 Gatineau (Qc) J8Y 6T1

Frais d'inscription : _____ \$ X _____ = _____ \$ Total

Paiement : par virement bancaire ou,

Par chèque Veuillez écrire en lettres moulées et libellez votre chèque à l'ordre de ;
 CRFTQ OUTAOUAIS

PROGRAMME DE FORMATION 2024-2025 DU CRFTQO

- Il n'y aura pas de remboursement si un avis d'absence de votre membre n'est pas reçu au CRFTQO 7 jours avant la date de la formation ou de l'activité.